

VILLE DE QUÉBEC

Agglomération de Québec

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 1309

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 207 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC RELATIVEMENT À DEUX DÉROGATIONS À L'ÉGARD DES PLAINES INONDABLES

Avis de motion donné le 20 novembre 2019 Adopté le 18 décembre 2019 En vigueur le 20 février 2020

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 1309

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 207 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC RELATIVEMENT À DEUX DÉROGATIONS À L'ÉGARD DES PLAINES INONDABLES

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

- **1.** L'annexe I de l'article 144.4 du *Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec*, est modifiée par l'addition, après le paragraphe 11°, des suivants :
- « 12° les travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules, tels que définis aux plans de la firme SNC Lavalin portant le numéro POA180555 intitulés « Passerelle Rivière Saint-Charles, Parc Les Saules »;
- « 13° les travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette, tels que définis aux plans de la firme CIMA portant le numéro POA160986 intitulés « Pont de l'Accueil Construction d'un nouveau pont ». ».
- **2.** Les plans mentionnés à l'article 1 sont reproduits à l'annexe I du présent règlement.
- **3.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

(article 1)

PLANS PORTANT LE NUMÉRO POA180555



Service de l'ingénierie

PROJET POA180555

APPEL D'OFFRES XXXXX

PASSERELLE AU-DESSUS DE LA
RIVIÈRE SAINT-CHARLES

TABLES DES MATIÈRES
DESCRIPTION
PAGE FRONTISPICE
PLAN D'ENSEMBLE
CULÉES - DIMENSIONS ET ARMATURES
PILE - DIMENSIONS ET ARMATURES
PLATELAGE - CHASSE-ROUES - DÉTAILS
PLAN ET PROFIL CH.: 100+044 Å 100+340
PLAN ET PROFIL CH.: 100+340 À 100+700
PLAN ET PROFIL CH.: 100+700 Å 100+905
SECTION TYPIQUE ET TABLEAU DE GÉOMÉTRIE



ARRONDISSEMEN LES RIVIÈRES

PASSERELLE
RIVIÈRE SAINT-CHARLES
PARC LES SAULES
PON 18 0 5 5 5

OESTION DU PROJET SERVICE DE L'INSÉMENE PROPOSIBLE : MARTIELA RESINO STRUCTURE SICLAVALIN

LABO S.M. INC responsible : KARNE ME

DIVIL
SING-LAVALIN
PROPERTY : JEAN-MOREL SAMSON, helt. / MARKE ST-PERFE

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÉTRE UTILISÉ À DES FINS
DE CONSTRUCTION
OU DE FABRICATION

SINC - LAVALIN

Cropp SNC-LAVALIN

SSOC, best des Desires, bar. 200, Cubies (Cubies), Comole 62

SSOC, best des Desires, bar. 200, Cubies (Cubies), Comole 62

SSOC, best des Desires, bar. 200, Cubies (Cubies), Comole 62

TREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.





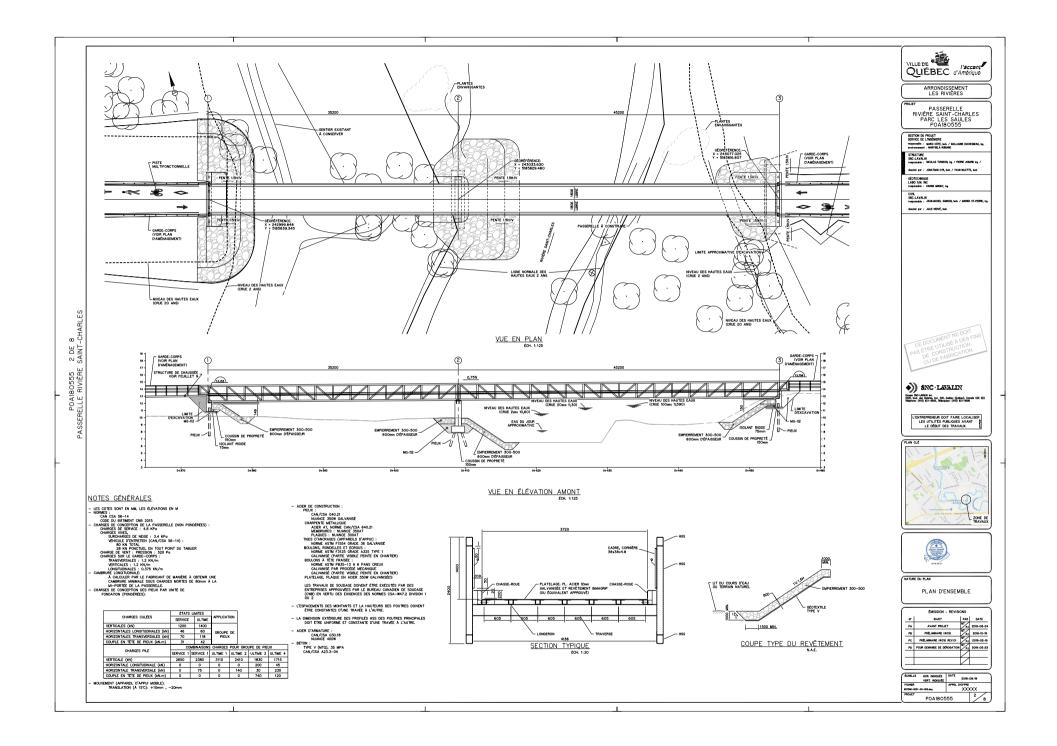
PAGE FRONTISPICE

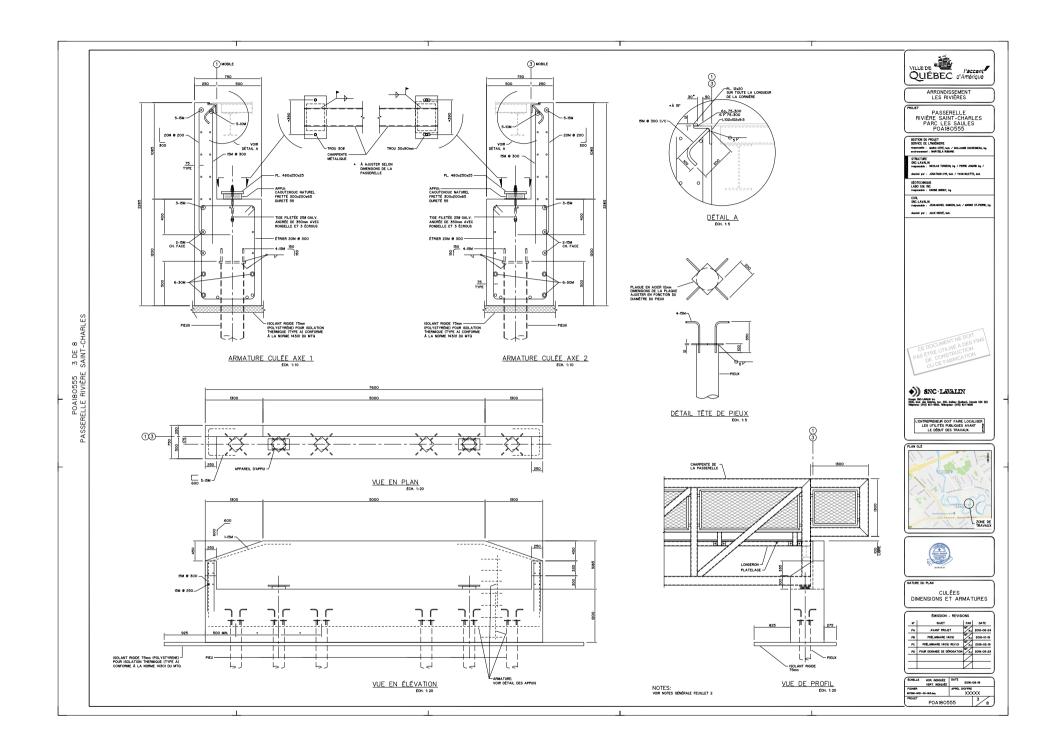
	ÉMISSION - REVISIONS				
ĸ	SWET	PAR	DATE		
PA	AVANT PROJET	7	2018-08-2		
rs	PRÉLIMBAIRE (40%)	7.	2018-10-19		
PC	PRÉLIMINAIRE (40%) REV.OI	1	2019-02-15		
PO	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	1	2019-05-21		
		\square			
		\square			

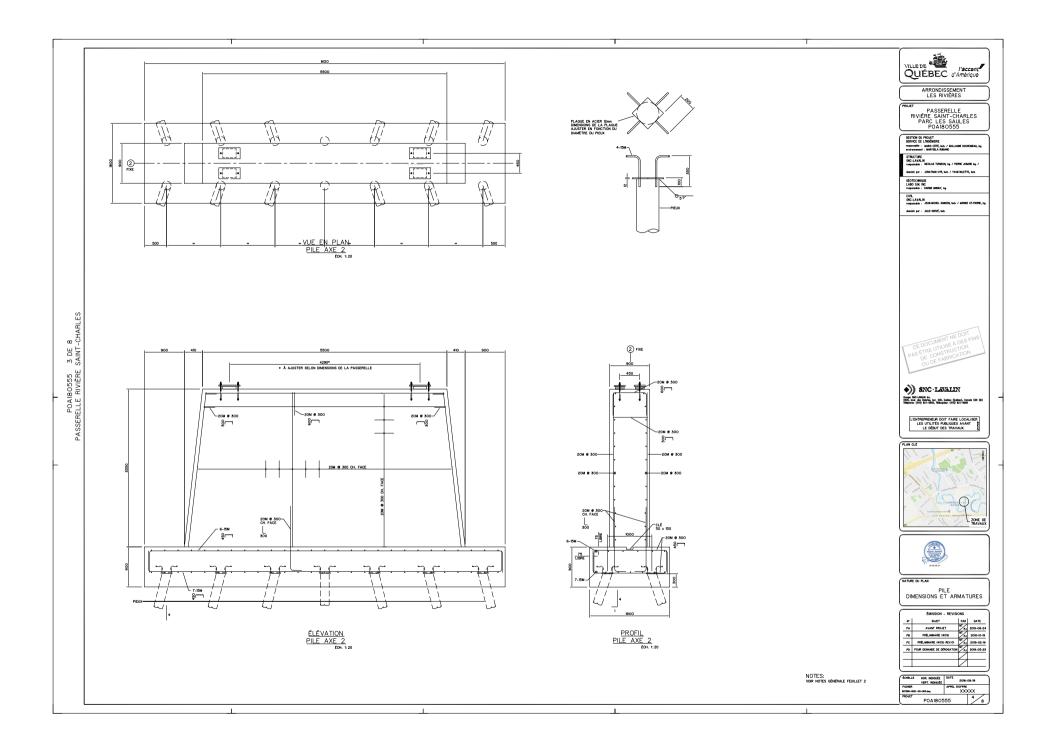
ÉCHELLE	HOR INDIQUÉE VERT. NOIQUÉE	APPEL D'OFFRE	
FICHIER			
657396-0001-	-00-001.deg	XX	CXXX
PROJET		•	1 1 /

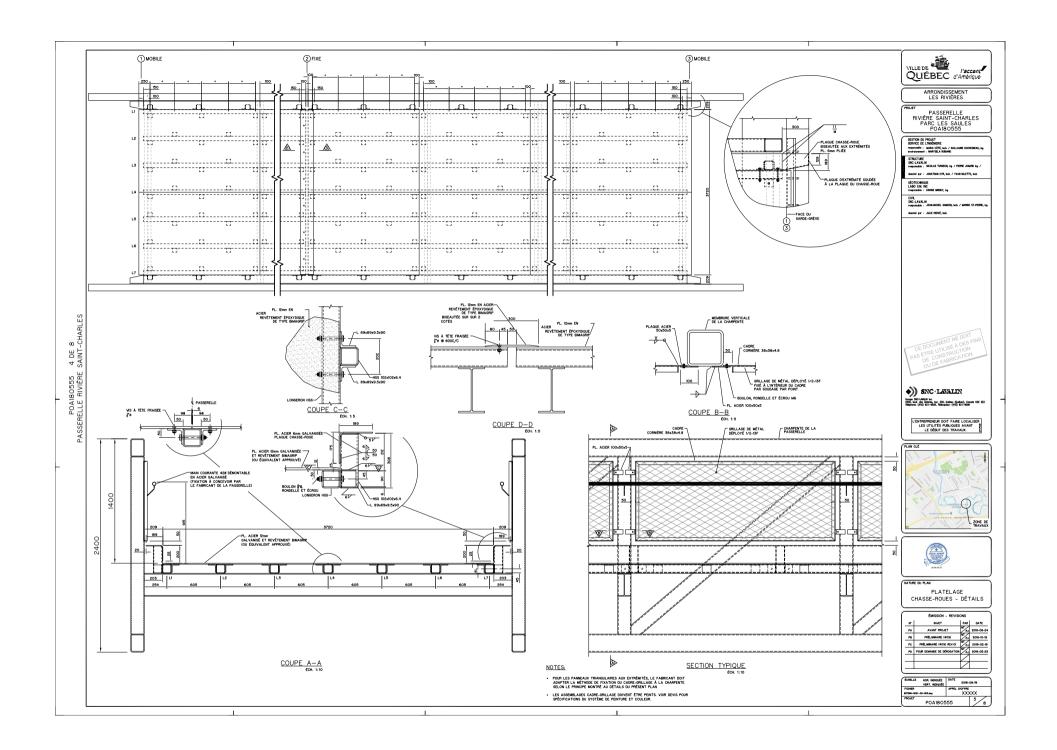
•)) SNC•LAVALIN

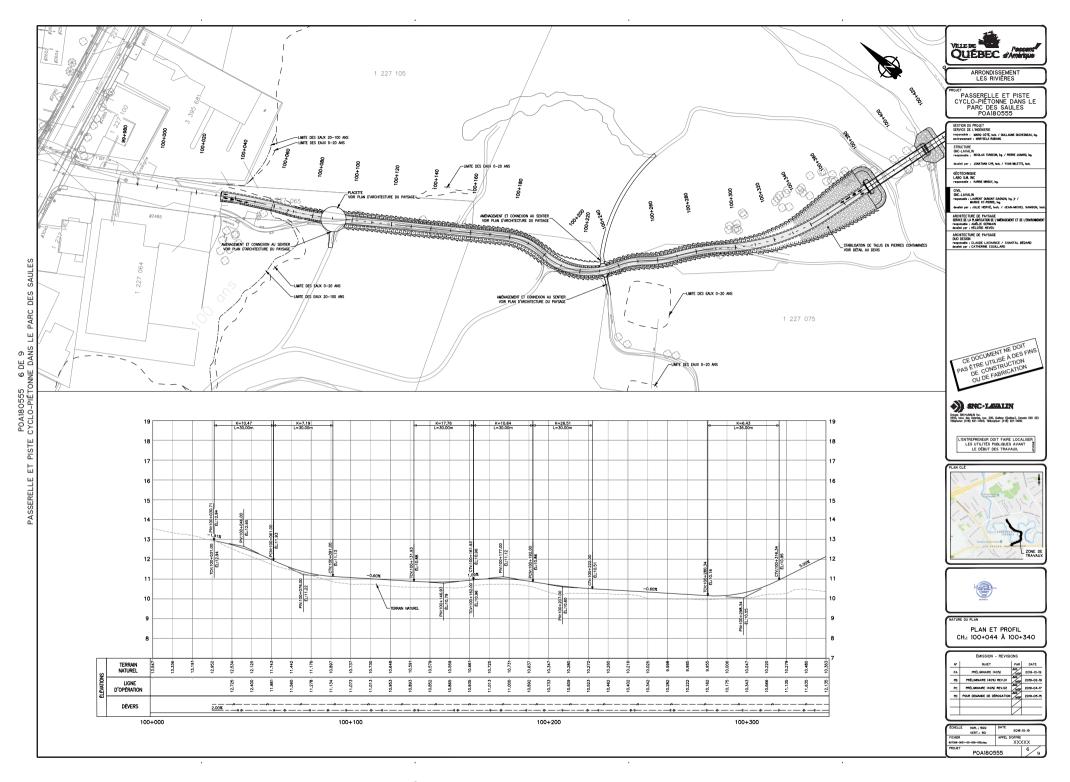
iroupe SNC-LAVALIN inc. Siroupe SNC-LAVALIN inc. 1816 - SNC-LAVALIN (1828) (182

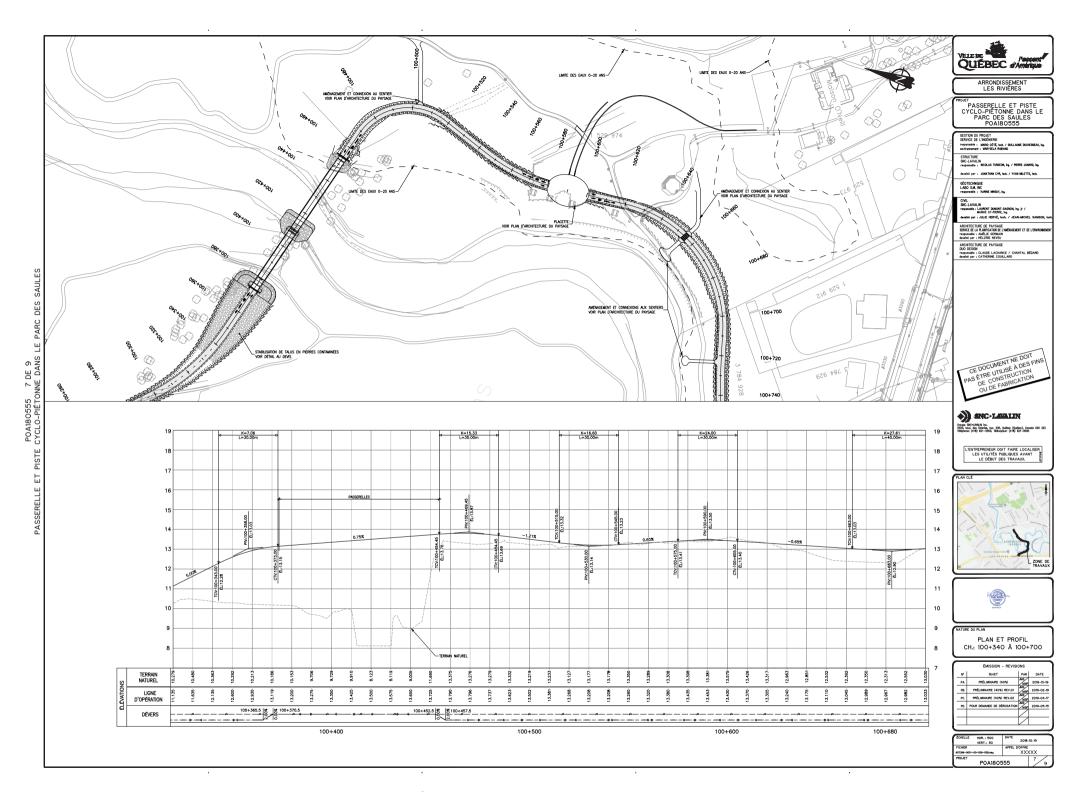


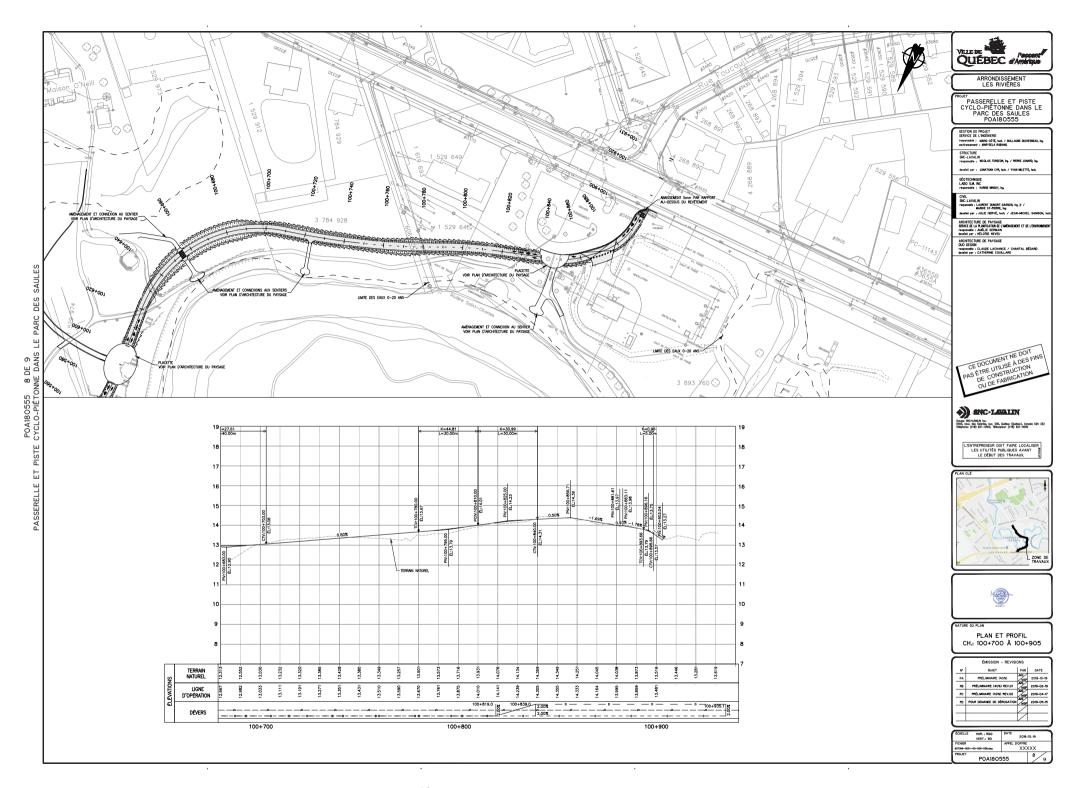


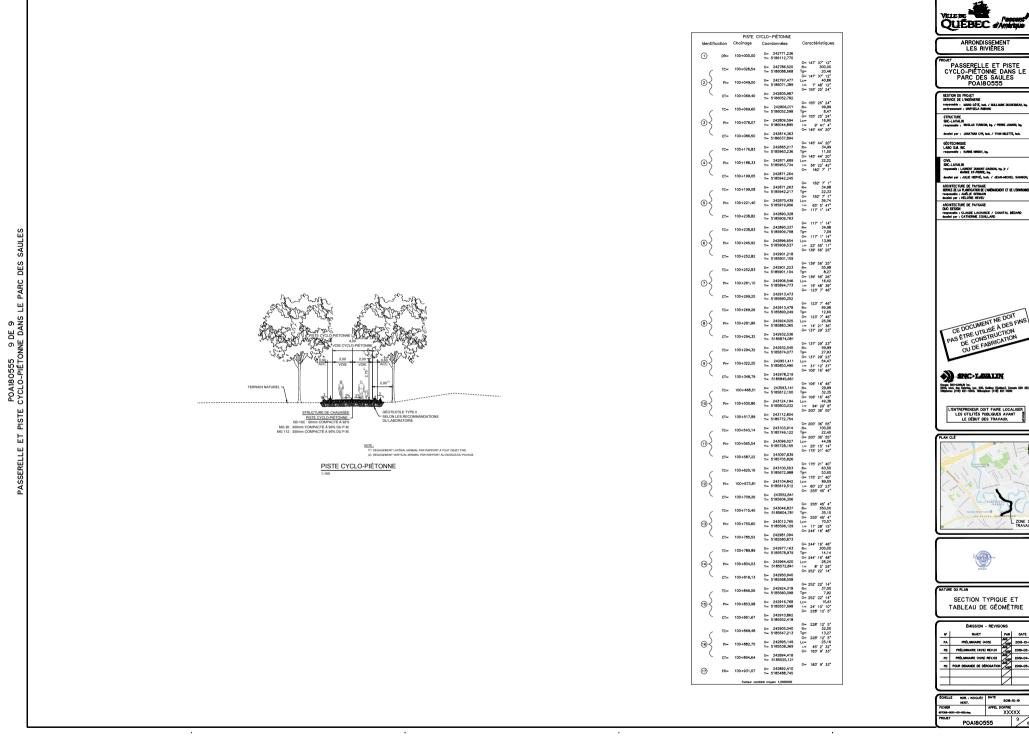










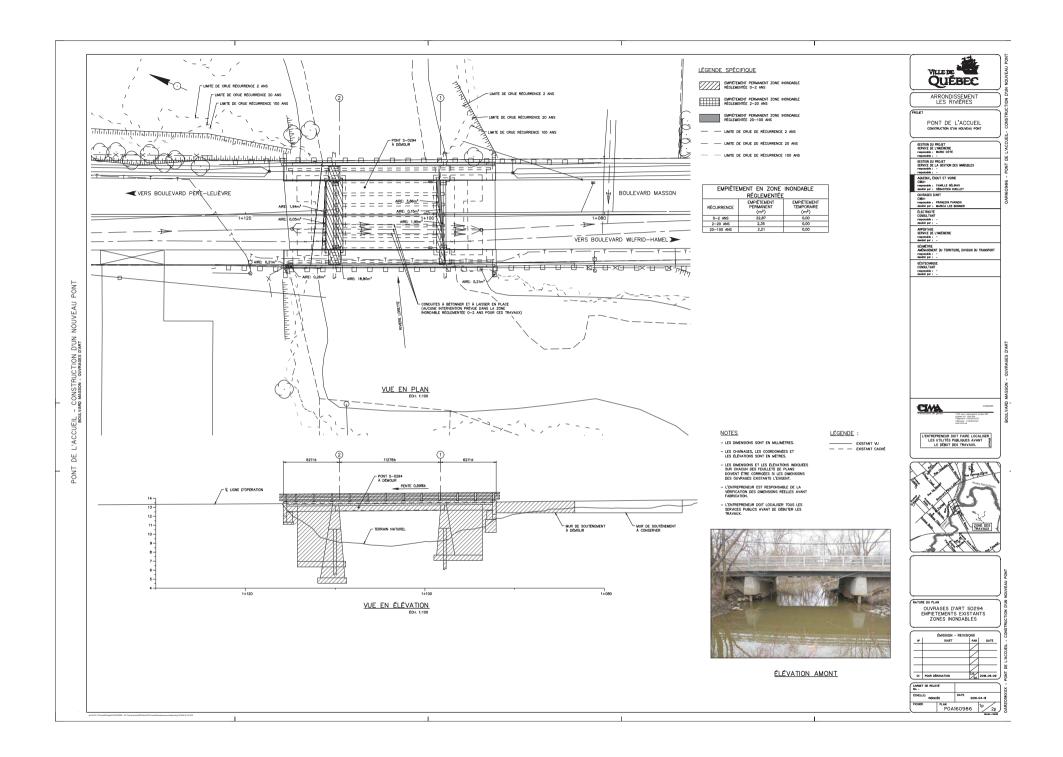


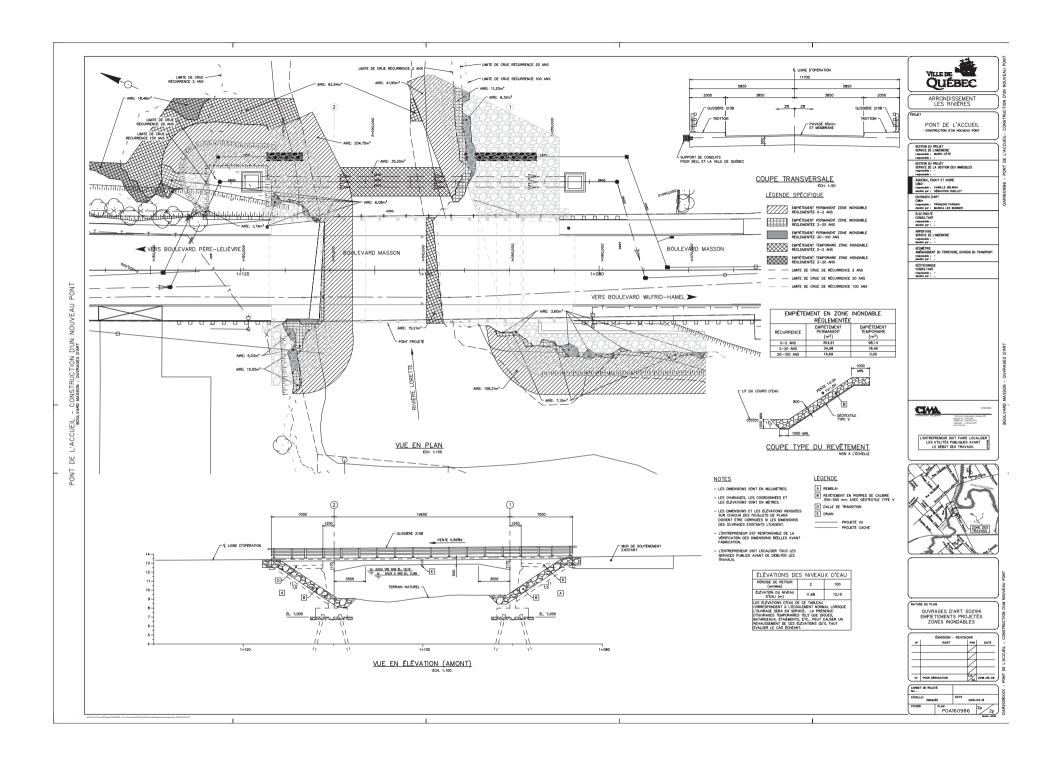


	ÉMISSION - REVISIONS					
	SIJIET	PAR	DATE			
PA	PRÉLIMINAIRE (40%)	JNSS/	2018-10-19			
PB	PRÉLIMINAIRE (40%) REV.OI	ME.	2019-02-19			
PC	PRELIMINARE (40%) REV.OR	1	2019-04-17			
PD	POUR DEMANDE DE DÉROGATION	**/ ****	2019-05-15			
		Z				
		\square				

ECHELLE	HOR. (INDIQUÉE VERT.	DATE 2018-10-19	
FICHER 657306-0001-00-009.dag		APPEL D'OFFRE XXXXX	
PROJET POA1805		55	9/9

PLANS PORTANT LE NUMÉRO POA160986





Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.